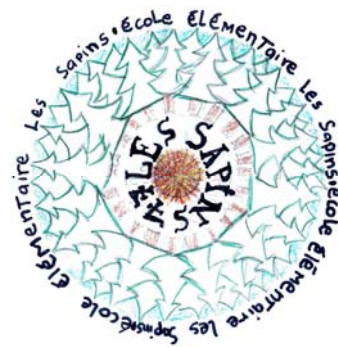


École élémentaire Les Sapins
2, rue La Pérouse
77680 Roissy en Brie
Code RNE : 0771498k
Tél / Fax : 01 64 40 83 08
Email : elem.sapins@ville-roissy-en-brie.fr



Charte Internet et Informatique de l'Élève

Généralités

Les outils informatiques et notamment Internet, sont utilisés dans l'école uniquement dans un but éducatif et pédagogique.

Tous les élèves bénéficient d'un accès aux ressources et services multimédias après avoir accepté cette charte.

L'école prépare les élèves, les conseille, les aide dans leur utilisation de ces services.

L'école sera, pour des raisons techniques ou juridiques, amenée à analyser et contrôler l'utilisation des services.

Règles d'utilisation du matériel et des logiciels informatiques

L'élève s'engage :

- A respecter le matériel informatique mis à sa disposition et à ne pas perturber volontairement le fonctionnement des ordinateurs en modifiant leur configuration ou en installant de nouveaux programmes sans autorisation.
- A imprimer uniquement les documents le nécessitant.
- A ne pas enregistrer, regarder ou diffuser des documents à caractère raciste, violent, pornographique ou injurieux.
- A ne pas copier ou échanger de la musique, des vidéos, des logiciels, des jeux ou toute autre oeuvre depuis les ordinateurs de l'école.
- A ne pas utiliser les ordinateurs de l'école, ainsi que les programmes mis à disposition, pour véhiculer des injures, des fausses informations concernant autrui ou des renseignements d'ordre personnel.
- A ne pas diffuser de documents photographiques ou sonores sans l'autorisation préalable de son enseignant.
- A signaler à son enseignant tout accès à une information peu appropriée trouvée sur Internet.

Accès au Web

- L'accès au Web n'est utilisé que pour des recherches dans le cadre d'activités pédagogiques.
- Les élèves ne peuvent faire des recherches qu'en présence de l'enseignant responsable à proximité.
- L'école s'efforce de mettre en place un système de filtrage des contenus.
- L'école se réserve la possibilité de contrôler les sites visités par les élèves pour leur éviter d'accéder à des sites illicites ou interdits à un jeune public et pour vérifier que l'utilisation des services reste conforme aux objectifs pédagogiques.

Messagerie et Gibii : L'élève s'engage :

- A n'utiliser la messagerie électronique de l'école, et notamment les listes d'adresses, que pour un objectif pédagogique et éducatif.
- A ne pas tenir de propos insultants ou violents, ni de transmettre de documents illicites.
- A s'interdire d'accéder à la messagerie d'un autre élève.
- A communiquer à ses parents les identifiants Messagerie et Gibii,

Sanctions

Le non-respect des règles établies par la présente charte pourra donner lieu à une limitation ou à une suppression de l'accès aux services, et éventuellement à d'autres sanctions prévues dans le règlement intérieur pour les manquements les plus graves aux règles de la charte. Les représentants légaux de l'élève en seront informés.

Année scolaire 2011/2012

Le directeur de l'école (Date et signature)	L'élève (Date et signature)	Les parents / représentants légaux (Date et signature)